



FORMATION



DURÉE

1 journée (7h)

DATE

Sur demande

LIEU – en intra – à définir

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

TARIF

Nous consulter

PUBLIC VISÉ

Facilitateurs, dirigeants et opérationnels issus d'entreprises, associations, fédérations et collectivités - Tous niveaux confondus

PRE-REQUIS

Aucun

Contact

Nicolas Fourmont fourmont@comite21.org

Gouvernance partagée: Construire une relation durable avec ses parties prenantes

des fondamentaux jusqu'au comité de mission

Le dialogue avec les parties prenantes est un axe essentiel dans le déploiement d'une politique de développement durable et pourtant souvent l'angle mort des stratégies de responsabilité sociétales des entreprises et organisations.

Par ailleurs, l'exercice suscite souvent des attentes et des interrogations légitimes. Que l'objectif soit d'informer, consulter, co-construire ou décider ensemble, cette démarche nécessite une préparation amont afin que l'ensemble des acteurs qui s'y engagent – équipes dirigeantes et opérationnelles ainsi que parties prenantes – soient à même de remplir les objectifs à l'origine de la démarche.

Que vous soyez une entreprise, une collectivité ou une association, le dialogue avec les parties prenantes est l'affaire de tous. Cette formation vous propose de vous approprier les enjeux, la méthodologie, les outils ainsi que les limites de la démarche afin d'établir une relation constructive et durable entre l'ensemble des acteurs.

Pourquoi engager un dialogue avec les parties prenantes ? Quand et comment développer cette relation ? Quels écueils éviter ? Quels outils utiliser ? Toutes ces questions seront abordées pendant la formation afin que votre organisation puisse trouver son intérêt en s'engageant dans cette démarche.

→ Objectifs et compétences visés

- Découvrir les **enjeux du dialogue** avec les parties prenantes
- Maîtriser la **méthodologie de mise en œuvre** d'une démarche de dialogue avec les parties prenantes (cadre de l'initiative, identification des parties prenantes, communiquer, évaluation...)
- **S'inspirer** de témoignages et de bonnes pratiques
- Être en capacité d'**animer un dialogue** avec des parties prenantes
- Être en capacité de **contribuer à un dialogue** en tant que parties prenantes
- Nourrir sa **réflexion** sur l'intégration des parties prenantes à sa **gouvernance**

→ Programme de la formation

1. Enjeux et tour d'horizon de la relation entreprises-parties prenantes - Présentation et échanges (2h30)

- Présentation des enjeux et opportunités d'une nouvelle relation avec les parties prenantes
- Les textes de référence en France et à l'international
- Les nouvelles formes de dialogue et de gouvernance illustrées par des exemples d'organisations

2. Méthode et outils - Présentation et mise en pratique, exercices (4h30)

- Appropriation des étapes méthodologiques et illustration par des exemples d'organisations
- Mise en pratique pour sa propre organisation (cartographie de ses parties prenantes, réflexion sur les attentes etc.)
- Présentation d'outils pratiques pour animer simplement et efficacement un dialogue avec les parties prenantes

→ Modalités pédagogiques

Les pédagogies mises en œuvre sont actives et participatives, c'est-à-dire qu'elles impliquent les stagiaires dans l'expérience et les expérimentations, sur le plan des ressentis et de l'analyse. Cela se traduit par :

+

« La preuve par l'exemple »

Le Comité 21 accompagne depuis plus de 20 ans des centaines de structures dans leurs démarches de développement durable avec la création d'outils et la publication de guides. La richesse des témoignages et illustrations apporte pertinence et complémentarité aux apports théoriques.

+

Formation-action mêlant apports théoriques et exercices de mise en situation (quizz, cas pratiques, ateliers) pour permettre aux participants d'être actifs et d'appliquer le contenu de la formation à leurs préoccupations.

+

Support de formation détaillant les étapes méthodologiques et les illustrations.

→ Modalités évaluatives

+

Un **test de connaissance** sera envoyé en amont de la formation aux participants. Pendant la formation, un **cahier** pour guider la mise en pratique sera fourni au stagiaire. Un **questionnaire** sera envoyé après la formation pour vérifier l'acquisition des principales notions.

→ Moyens et outils

- Un support de formation
- Un cahier pour le stagiaire
- Une liste de ressources documentaires

→ Ils en parlent

« Une formation intéressante par son **approche pragmatique**, de terrain. Une diversité de participants qui enrichit les échanges. Des repères méthodologiques utiles et **faciles à mettre en application**. »

« **Formation intense et bien conçue**, alternant théorie, méthodologie, bonnes pratiques et exercices pratiques. »

« Faire cette formation m'a permis de connaître et maîtriser les méthodes de préparation du dialogue avec les parties prenantes. Autrement dit mieux identifier le rôle de chaque partie prenante pour atteindre les **objectifs clairs avec des résultats impactants**. »

« Cette formation m'a permis de **clarifier les modes de dialogue** avec les parties prenantes et **construire mon projet**. »

→ Formatrice : Frédérique Lellouche Directrice du Comité 21



Frédérique Lellouche est diplômée de l'Institut d'études politiques de Toulouse et du Master inter universitaire européen « droits humains et démocratisation » de Venise. Après avoir travaillé dans des ONG de défense des droits humains en France et en Amérique centrale, elle rejoint la CFDT où elle est d'abord responsable de la coopération internationale au développement puis de la RSE et gouvernance d'entreprise. Présidente de la Plateforme RSE entre 2020 et 2022, elle prend la direction de l'établissement national du Comité 21 en septembre 2022.

[Linkedin](#)

<http://www.comite21.org/nos-offres/formations.html>



→ Un Organisme de formation conforme au référentiel national Qualiopi

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. L'acquisition des compétences est suivie à travers plusieurs temps d'évaluation des stagiaires, pendant et après la formation.

Le Comité 21 répond aux exigences du Référentiel national **Qualiopi**, sur la catégorie d'actions suivante : actions de formation (OF - L.6313-1 - 1°). [Lien vers le certificat.](#)



Réseau National
Fab City Hub
62 bis rue de Mouzaïa
75019 Paris
Tél : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3 bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21grandouest.org

